Lettre du département de philosophie de l'Université Pierre-Mendès-France à l'attention de la Direction de l'aménagement durable de l'Université de Grenoble, de la Présidence de l'Universiversité Pierre-Mendès-France et de l'ensemble de la communauté universitaire

Les Jardins d'Utopie, cultivés depuis 2006 devant la bibliothèque universitaire Droit-Lettres par les étudiants de l'université de Grenoble, sont régulièrement menacés de destruction. Le 30 septembre 2013, cette menace a pour la première fois pris la forme très officielle d'un procès-verbal de contravention de grande voierie, accompagné d'un courrier en délégation du préfet de l'Isère daté au 7 octobre. Ce courrier suggère l'assignation prochaine des Jardins d'Utopie, qui ne sont pas constitués en association loi 1901 et n'ont donc pas de statut juridique clair, au tribunal administratif de Grenoble. Le procès-verbal invoque notamment les raisons suivantes : expropriation et dégradation d'un terrain public, bouleversement de la configuration d'origine des lieux, impossibilité d'assurer l'entretien du site, mauvaise image paysagère de l'université véhiculée par les « tournesols » ainsi que « les fruits et les légumes [qui] poussent en pleine terre [sic] ».

Entièrement conçus, réalisés et entretenus par les étudiants eux-mêmes autour d'un projet d'autonomie alimentaire et d'agriculture vivrière biologique (sans utilisation de pesticides ni d'engrais chimiques), ces Jardins sont nés dans le sillage du mouvement anti-CPE (Contrat Première Embauche). Alors qu'ils occupaient autrefois deux parcelles, l'une d'elles (se trouvant entre la Galerie des Amphithéâtres et les bâtiments administratifs de l'université) a déjà été rasée en 2011, sans que les étudiants aient été entendus, et une petite portion (cent mètres carrés) en a depuis été reconstituée. Cet été, une cabane en bois a été construite par les étudiants sur la parcelle principale restante (d'une surface d'environ six cent mètres carrés) pour y entreposer les outils, facilitant l'entretien des Jardins et l'accueil de celles et ceux qui y contribuent.

En tant que philosophes, nous ne saurions rester indifférents à cette intervention de l'administration de la Communauté d'universités et établissements (CUE) de Grenoble. Elle rend nécessaire de s'interroger à nouveau sur le sens des mots, ceux-là même qui sont brandis à tour de bras par les récentes politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche menées au niveau national et local, et de les confronter aux idées de *jardin* et d'*utopie* avec lesquelles la philosophie a partie liée. Le soutien que nous apportons, d'une voix collective, à la sauvegarde des Jardins d'Utopie, entend ainsi prolonger les réflexions qui, à l'occasion de l'adoption de la loi LRU en 2007, ont mis au premier plan la question de l'implication des étudiants dans le fonctionnement et la vie de l'Université.

L'utopie qui donne à ces jardins leur identité n'est pas, en effet, la lubie d'un groupuscule politique composé de jeunes et doux rêveurs qui seraient, par principe, aveugles aux défis que l'université de Grenoble doit relever. Elle fait de ces jardins un « hors lieu » qui n'est pas celui d'un impossible déconnecté des réalités nationales et internationales, mais celui où s'est toujours élaborée (de *La République* de Platon au « socialisme utopique » en passant par Thomas More), et où peut encore s'élaborer aujourd'hui, une mise à l'épreuve critique du fonctionnement de la cité et de la « chose publique ». Autrement dit : un lieu où articuler et puiser des critères d'évaluation des pratiques en vigueur ou à venir, ainsi que des discours qui les légitiment.

De même, l'idée de jardin ne s'épuise pas dans l'aménagement artificiel d'un espace d'agrément et d'ornement, faisant office de vitrine verte ou d'image de marque écologique à présenter aux visiteurs de passage. Historiquement, d'Epicure à Rousseau, le jardin est l'endroit où l'on réfléchit et où l'on se réfléchit. C'est le lieu de la conversation philosophique, de la transmission des savoirs, de l'éducation de la jeunesse, mais aussi celui où se reflète ce qu'on appelait le caractère des nations et des gouvernements, où les formes que prend la domestication de la nature possèdent une signification politique et traduisent une vision des sociétés humaines. Or, ce qui vaut du jardin en général vaut davantage encore du jardin potager. Faut-il rappeler ici que le travail du cultivateur ou de l'agriculteur n'est pas différent, en son principe, de celui de l'enseignant et en particulier du philosophe qui, selon Cicéron, cultive l'âme ou l'esprit comme le premier cultive son champ ou son jardin ? C'est le même Cicéron qui interprète la paideia grecque comme colere, terme qui signifie à la fois cultiver et habiter, prendre soin et préserver. La culture c'est ainsi d'abord celle de la terre, la mise au travail de la nature pour les besoins de l'alimentation, mais c'est aussi le soin apporté à la formation des futurs citoyens et parallèlement le soin apporté à la formation de soi-même : cultiver son propre bien, matériel et spirituel, et cultiver le bien commun vont de pair.

Les Jardins d'Utopie symbolisent de fait, au sein de notre université, le souci de l'aménagement d'un monde humainement habitable qui ne se réduit ni à la maîtrise technique ni à l'enjolivement de carte postale, la réappropriation de l'espace public par les citoyens, et l'imagination collective d'alternatives intellectuelles, socio-économiques et démocratiques qui cultivent le sens du possible, de « ce qui *pourrait avoir lieu* demain ». C'est pourquoi leur visibilité est importante : nous ne saurions accepter leur relégation près de la piscine du campus de Saint-Martin d'Hères, un lieu nettement moins fréquenté et qui réduirait ce travail de mise en culture à un simple loisir.

La formule « ce qui *pourrait avoir lieu* demain » est de Jacques Derrida : elle ouvrait la célèbre conférence qu'il a prononcée en 1998 à l'université de Stanford en Californie, qui parut ensuite sous le titre *L'Université sans condition* et fut fréquemment citée lors du débat sur la LRU. Elle nous invite à nous arrêter sur la nature du projet défendu par les étudiants, qui mérite davantage que les critiques à courte vue, voire de mauvaise foi, dont il fait aujourd'hui l'objet, sous couvert de l'invocation hâtive d'une politique censée renouveler l'esprit même de l'Université.

Leur initiative nous pose directement la question suivante : en quoi l'Université est-elle ou devrait-elle être un jardin d'utopie ? Pour y répondre, il faut procéder à un examen attentif des trois mots d'ordre – convivialité, innovation et autonomie – qui animent précisément cette politique.

• La convivialité d'abord, puisqu'en juin dernier la direction du PRES a laissé filtrer le projet constituant à substituer au jardin une « esplanade conviviale à dominante verte », dont la réalisation serait confiée à des entreprises privées. On propose donc aux étudiants une convivialité pensée et organisée indépendamment de ceux qui sont censés en bénéficier ainsi que de toute activité qui la rendrait un tant soit peu concrète, à mille lieues des « rapports autonomes et créateurs entre des personnes d'une part, et (...) entre les personnes et leur environnement d'autre part » (Ivan Illich, Tools for Conviviality, 1973) dont les Jardins d'Utopie fournissent une illustration exemplaire. Fautil souligner qu'à l'instar de ses formes stratégiques et d'affichage encouragées par la culture du néomanagement (voir Christophe Dejours, « Nouvelles formes de servitude et travail », Travailler, 2005), cette convivialité imposée « d'en haut », loin de parer à la solitude affective qui attend

quiconque se trouve au milieu de la multitude – et en particulier, comme le montrent des enquêtes régulières, les nouveaux étudiants à l'université – ne produit qu'une parodie d'intégration ?

La convivialité reste un slogan publicitaire si elle ne s'ancre pas dans des pratiques communes, des formes actives de solidarité et des modes de reconnaissance qui font sens pour ceux qui les partagent. Dans la mesure où ils offrent à ceux qui le souhaitent un espace de travail collectif et bénévole, ainsi que de rencontres et de discussions informelles autour des produits de ce travail, les Jardins d'Utopie devraient *a contrario* être considérés comme un modèle fécond pour développer ce « sentiment d'être chez soi » à l'université dont nous devons souhaiter qu'il soit celui de tous les étudiants. Dans cette perspective, on se remettra en mémoire le rapport d'évaluation de la LRU présenté par les sénateurs Ambroise Dupont et Dominique Gillot, rendu public le 3 avril 2013. Ce rapport souligne précisément que l'amélioration ces cinq dernières années de la qualité de vie des étudiants, dont fait partie intégrante « le sentiment d'appartenance de l'étudiant à son établissement et à son campus » (p. 51), est en réalité moins redevable à la mise en œuvre de la LRU qu'à de « bonnes volontés locales ». En citant en exemple le projet d'épicerie sociale et solidaire conduit par une association étudiante à l'université d'Angers, il appuie directement l'initiative des Jardins d'Utopie.

• L'innovation ensuite, puisque c'est au titre de « Campus de l'innovation » que les universités et établissements d'enseignement supérieur grenoblois entendent se distinguer sur la scène nationale et internationale. Or, l'innovation n'est pas seulement le développement technologique à tout crin, c'est aussi la capacité à réinvestir l'ancien pour lui donner un sens nouveau, à extraire de l'ancien des ressources et des outils pour s'interroger sur les besoins des citoyens auxquels les produits et services issus du développement technologique sont censés apporter une réponse. Là encore, les Jardins d'Utopie constituent la figure exemplaire non pas d'une crainte frileuse du changement ou d'un désarroi conservateur, mais d'une pensée critique qui met la rhétorique des « sociétés innovantes » face à l'institution de nouvelles dépendances, à la disparition des savoir-faire qui tissent le quotidien du vivre-ensemble, et à la soumission de l'ensemble des créations sociales à la rationalité de l'économie marchande. Une université qui se flatte d'être à la pointe de l'innovation devrait se réjouir d'un projet qui développe cette pensée critique sur le mode non pas de l'agitation désordonnée, de la destruction ou de la « dégradation » du bien public, mais de la mise en ordre et en valeur de l'espace commun par et pour ceux qui y vivent, qui y grandissent et qui s'y forment en développant les compétences nécessaires à une réflexion sur le modèle de société qui sera demain le leur. Aucune apologie de l'innovation ne peut se passer d'une interrogation sur les modes de production et de consommation des sociétés capitalistes, sur leurs implications en termes de justice sociale et environnementale. À cet égard, les Jardins d'Utopie sont une force de contre-proposition en acte, qui interpelle chacun d'entre nous sur ses comportements individuels et collectifs.

Elle a également le mérite de nous interpeller, personnels, chercheurs et enseignants, sur les conditions sociales et financières précaires dans lesquelles un certain nombre de nos étudiants poursuivent leurs études, conditions qui ne sont pas sans conséquences sur leur alimentation. Des enquêtes tout aussi régulières que celles évoquées plus haut insistent ainsi sur la dégradation et le déséquilibre croissants de l'alimentation des étudiants au sortir du milieu familial, dus notamment à un manque de moyens financiers mais aussi de connaissances diététiques et de savoir-faire culinaires. Comment ne pas voir dans les Jardins d'Utopie une formidable opportunité d'acquisition de ces connaissances et de transmission de ces savoir-faire ? Entre ainsi à l'intérieur des murs de l'université une réflexion sur la nourriture qui s'amplifie largement hors ses murs, en encourageant

les citoyens à « manger local et de saison », le resserrement des liens entre producteurs et consommateurs et le développement des circuits courts de distribution. Elle a d'ailleurs débouché ces dernières années sur la multiplication des jardins partagés en milieu urbain, qui sont autant de supports d'intégration et d'insertion, de mixité sociale, intergénérationnelle et interculturelle, ainsi que de sensibilisation au développement durable, à la biodiversité et à la santé. Y compris dans la métropole grenobloise et notamment à Saint-Martin d'Hères (dans le cadre de la Gestion Sociale Urbaine de Proximité), les collectivités locales soutiennent voire subventionnent ces initiatives.

• Cette réflexion prône parfois une démarche qui se donne pour horizon rien moins que l'autonomie alimentaire, laquelle a de fait inspiré la création des Jardins d'Utopie. On aurait tort de voir là une revendication d'arrière-garde qui serait sans lien avec la vénérable tradition des Lumières à laquelle la Loi sur la liberté et la responsabilité des universités a emprunté, comme de plus en plus de dispositifs institutionnels, ses séduisantes fondations idéologiques. Un récent numéro de la revue Sciences humaines (2010) titrait ainsi : « L'autonomie, nouvelle utopie ? », en s'interrogeant sur les processus qui ont converti un idéal d'émancipation individuelle et collective en nouvelle norme d'existence, de gouvernance et de productivité. Alors que la mise en place de la LRU n'a pas toujours, loin de là, été assortie des allocations budgétaires nécessaires, et que les nouvelles procédures de gestion et de contrôle des ressources humaines et des activités de recherche ont dépossédé une grande partie des personnels de l'université d'une autonomie dont ils entendent surtout le nom, voudrait-on confisquer cette autonomie aux étudiants eux-mêmes ?

On pourrait au contraire envisager qu'elle soit valorisée et accompagnée, en premier lieu par le respect des projets intelligents émanant des étudiants, et en second lieu par un éventuel soutien logistique et financier, au demeurant fort peu coûteux au regard des ressources qui seraient mobilisées, en ces temps de « crise », par la construction d'une « esplanade de la convivialité verte ». Au lieu de déplorer l'aspect plus ou moins grossier et inchoatif des Jardins d'Utopie, l'administration pourrait ainsi aider les étudiants à mettre en œuvre les travaux nécessaires avant l'arrivée de l'hiver (préparation du sol, désherbage, semis d'engrais vert, réparation de la serre, taillage des arbres, délimitation des parcelles, etc.), en proposant par exemple l'intervention des paysagistes professionnels qui travaillent déjà sur les nombreux espaces verts du campus et que les étudiants croisent régulièrement, de contribuer à l'achat d'outils ou encore de favoriser les liens avec des associations déjà structurées faisant des jardins un instrument de progrès social.

On remarquera également que là où la division du travail qui prévaut à l'heure actuelle voudrait que l'on confie l'aménagement des espaces publics à des sociétés privées, les déboires qui affectent le bâtiment ARSH, accueillant l'UFR de Sciences humaines, devraient inciter à plus de prudence quant à l'externalisation complète des projets architecturaux d'aménagement. Il y a maintenant deux ans que les stores défectueux de ce bâtiment – retirés car présentant un risque pour la sécurité de ses usagers – sont, en période d'ensoleillement et de fortes chaleurs, source de détérioration des conditions de travail dans les bureaux et les salles de cours. Alors que la direction de l'UFR et les personnels administratifs en charge du dossier font leur possible pour accélérer le début des travaux, qui devraient commencer le 19 mai 2014, l'absence totale d'autonomie de décision et d'exécution de l'Université Pierre-Mendès-France en la matière est éloquente. Ajoutons que les plantes situées sous les verrières encadrant une partie du bâtiment ne doivent leur survie qu'à l'entretien bénévole assuré par des étudiants et des membres du personnel de la bibliothèque de l'ARSH.

L'autonomie des jardiniers et jardinières de l'Utopie n'est pas un mot creux. L'autogestion des Jardins constitue en effet pour eux une expérience de responsabilisation, un apprentissage de la négociation, grâce auxquels ils peuvent récolter les fruits d'une activité dans laquelle chacun peut se reconnaître et reconnaître la valeur de sa contribution. À l'heure où l'on ne cesse de promouvoir, à l'université et ailleurs, un « travail en équipe » selon des modalités qui sont parfois loin d'être adéquates à la réalité et aux nécessités des études et de la recherche en sciences humaines, à l'heure également où l'on constate l'effritement général des collectifs de travail sous la pression de l'évaluation et de la mise en concurrence, à l'heure enfin où l'on déplore la perte du sens du « bien commun », l'attitude individualiste et consumériste des étudiants comme de tous les « usagers » des services publics, on ne peut que se féliciter de l'existence d'un lieu qui met en avant les vertus de l'implication spontanée et volontaire de tous.

Nous regrettons par conséquent que l'administration de la CUE de Grenoble ne prenne pas davantage au sérieux l'acte et le symbole que représentent les Jardins d'Utopie, lesquels font écho à l'engagement de beaucoup contre une réforme de l'université allant dans le sens d'une usine à savoirs, et demandons à la nouvelle Présidence de l'UPMF de se désolidariser du projet de destruction (ou de déplacement) des Jardins. Situés à quelques pas de cet autre jardin de culture que constitue la Bibliothèque Droit-lettres, ils rappellent en effet que la récolte des fruits de la connaissance implique aussi un investissement personnel et durable, le travail et la discipline ; autrement dit que la culture, et en particulier celle des « Humanités », est une œuvre à faire et pas seulement à consommer, à laquelle on ne peut accéder en se contentant d'une attitude passive de réception et d'ingurgitation de contenus tout prêts. À cet égard, on doit s'étonner que l'université de Grenoble, dont la Direction de la Vie Étudiante porte avec fierté, depuis vingt-quatre ans, l'opération « Un Tramway nommé Culture », ne fasse pas preuve d'un peu plus de cohérence.

Cet étonnement serait sans doute aussi celui de Robert Harrison, directeur du département de littérature française et italienne à l'université de Stanford, décoré « Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres » par notre actuelle Ministre de la Culture et de la Communication, et auteur notamment d'un ouvrage intitulé *Jardins. Réflexions sur la condition humaine*, paru en 2008. Arpentant le jardin de Kingscote situé dans un espace retiré du campus de Stanford, Harrison y fait le constat amer que ses étudiants, obnubilés par les écrans d'ordinateur et arpentant essentiellement, quant à eux, la toile d'Internet, n'ont plus la patience ni l'attention nécessaires pour « regarder », tout en remarquant combien est importante la floraison d'un jacaranda lors de la remise des diplômes. Le jardin de Kingscote est presque désert, aucune activité même récréative ne s'y déroule, il n'a aucune histoire à raconter. Pourtant, dès qu'on y entre « on sent que c'est là que bat paisiblement le cœur de l'université » (p. 70).

Que dire alors des Jardins d'Utopie, installés sur un chemin emprunté quotidiennement par nos étudiants, et endossant selon leurs propres termes un rôle de « mémoire des luttes » qui sont tout à l'honneur de notre université ? Le temps n'est pas loin où l'on se félicitait de représenter l'opposition et la contestation légitimes : il serait bon de ne pas laisser les bulldozers tirer un trait sur les revendications de l'époque, en empêchant ainsi les étudiants de s'approprier un cadre de vie et une histoire qu'ils ont contribué à écrire et qu'ils souhaitent transmettre aux nouveaux venus. Parmi les étudiants qui s'occupent des jardins, nombreux sont en effet ceux qui, alors qu'ils ont terminé leur cursus et ne sont plus inscrits à l'université, reviennent à cette occasion régulièrement sur le lieu de leur formation.

Les Jardins d'Utopie n'usurpent pas leur noble héritage : proposant une illustration substantielle de ce que Cornélius Castoriadis appelait le « projet d'autonomie », ils entretiennent et renouvellent *hic et nunc* un idéal qui devrait fonctionner comme une exigence pour la vie de l'Université et de la communauté universitaire. En prenant position d'une voix collective en faveur de leur sauvegarde, nous exprimons le vœu que ceux qui ont reçu mandat pour diriger l'université de Grenoble défendent cette exigence et consacrent le statut pérenne des Jardins d'Utopie. Nous invitons ce faisant tous les collègues ou départements qui rejoindraient notre position à contacter directement la Direction de l'aménagement durable de l'université de Grenoble (jean-francois.vaillant@grenoble-univ.fr).

À Grenoble, le 26 octobre 2013.

Pour l'ensemble des enseignants et enseignants-chercheurs du Département de philosophie de l'Université Pierre-Mendès-France,

Marlène Jouan, maître de conférences, et Rémi Clot-Goudard, enseignant.